



CCMMEP  
20 octobre 2022

Déclaration liminaire CGT

**Bilan 2018-2022**

Gagner plus en surveillant les élèves pendant la pause méridienne ... Quelle merveilleuse idée ! Malgré tous les rétro-pédalages des dernières heures, on ne peut s'empêcher de réfléchir ...

Le Ministère de l'Éducation ferait l'économie d'une partie des 177 000 AED – qui viennent d'arracher une amélioration de leur statut ... et les établissements sous contrat seraient allégés des salaires des personnels d'Éducation de droit privé chargés de cette tâche jusqu'ici. Nous le réaffirmons (et le répéterons tout à l'heure) : si violence il y a dans les établissements, il faut augmenter le nombre de personnels de vie scolaire, pas les remplacer. Ce sont des métiers essentiels qui - comme celui d'AESH - doivent être mieux considérés, donc doivent être revalorisés.

Quant aux professeur·es des 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degrés, ils n'ont pas besoin de tâches supplémentaires dans leur emploi du temps hebdomadaire. Ils ont besoin de salaire supplémentaire, d'augmentation de salaire. Ce n'est pas faute de le répéter. Le Ministère ne peut assujettir ces augmentations à des tâches supplémentaires : les nôtres suffisent à occuper nos semaines. Un enseignant sur 2 déclarant « un sentiment d'épuisement professionnel élevé » : alors clairement remplacer les collègues, aider à l'orientation des élèves, se former en dehors du temps scolaire, augmenter encore la pédagogie par projet au détriment du reste ... n'est pas envisageable.

Une note d'information datée de ce mois d'octobre 2022 est intitulée *La moitié des enseignants du ministère de l'Éducation nationale à temps plein déclare travailler au moins 43 heures par semaine*. C'est cela la réalité des enseignant·es : ils travaillent bien plus de 35 heures par semaine et passent en moyenne un mois de vacances à préparer leurs cours. Laisser sous-entendre que les semaines en collège et lycée sont suffisamment inoccupées pour surveiller, orienter, remplacer en plus est indigne d'un ministère de l'Éducation nationale. Affirmer aux collègues du premier degré que ces tâches – qu'ils font déjà – méritent salaires dans le 2<sup>nd</sup> degré tient de la provocation.

Même mécontentement en ce qui concerne le Lycée professionnel : personne ne croit que le projet de doubler les périodes de stage (PFMP) est dans l'intérêt des élèves. Personne. La très large intersyndicale qui s'est formée depuis cette annonce l'a clairement affirmé. Que répond le Ministre à la forte mobilisation des collègues ce 18 octobre ?

Tous ces nouveautés ne représentent des progrès ni pour les élèves, ni pour les personnels. Au contraire, elles assombrissent un peu plus l'image que nous donnons des métiers de l'Éducation. C'est encore une fois l'attractivité de notre métier qui en pâtit et donc l'ensemble du service public d'Éducation. La pénurie de profs, d'AESH et de personnels de vie scolaire va donc s'accroître. Question plus précise : pouvez-vous nous donner des indications sur le montant et la répartition du budget alloué à la récente revalorisation du traitement des maîtres délégués ?

Autre signal d'alarme – propre cette fois à l'Enseignement privé sous contrat mais qui participe du mal-être : le « management » de certains chefs d'établissement qui conduit au mieux à des dysfonctionnement des établissements au pire à des souffrances au travail des personnels Education nationale. Nous attendons du Ministère et des rectorat, une écoute, une vigilance et un contrôle des directions diocésaines et des établissements. La gestion de l'argent public sous forme de salaires de personnels comme sous forme de subventions ne peut être confiée qu'à des responsables formés et qui se savent contrôlés. Un fait anecdotique mais néanmoins parlant : dans un des départements bretons, les professeur-es suppléant-es qui demandent à obtenir le préaccord collégial (entretien d'embauche de l'Enseignement catholique) doivent payer 40€. Depuis quand doit-on payer pour travailler ? Où va cet argent ?

Voici maintenant presque 4 ans que la CGT prend part aux réunions du CCMMEP. Quatre ans, presque 20 réunions : 90% d'entre elles sous la tutelle de JM Blanquer, le reste sous celle de Pap Ndiaye. Nous n'aurons vu, ici, ni l'un ni l'autre. Nos conditions de travail et de rémunération ne se sont pas améliorées. Je dirais qu'elles se sont au contraire dégradées et que nous n'avons jamais eu autant de collègues qui souhaitent démissionner. La CGT regrette le peu d'intérêt que les plus hautes sphères accordent à ce pan du service public d'Education, à ses personnels devant élèves et à l'argent public qu'ils représentent. Nous pensons que le « laisser-faire » est la pire des gestions. C'est en tout cas la plus dangereuse pour les personnels contractuels de l'Etat que nous sommes. Qui prend soin des personnels de l'Enseignement privé sous contrat ?

A ce sujet : puisqu'il est question de CCMMEP : parlons élections professionnelles. Deux questions concrètes ? À 4h de la clôture des dépôts des listes, il y en a encore un certain nombre non validé RH. Ne faudrait-il pas embaucher des personnels administratifs supplémentaires à l'Education nationale pour éviter le stress généré par cette masse exceptionnelle de travail ? [Nous saluons en ce sens le travail des personnels de la DAF et des rectorats] De même, pour une légitime question d'anticipation dans l'organisation de nos emplois du temps : quand disposerons-nous des informations précises sur les moyens syndicaux qui permettront à nos organisations syndicales d'assurer le suivi et le contrôle du scrutin de décembre ?

Pour conclure ces 4 années de mandat (s'il s'agit comme annoncé du dernier CCMMEP), j'ai pris le temps de revenir sur nos premières déclarations. J'en tire un constat flagrant : nos revendications de 2018 restent – terriblement - d'actualité. Les mettre en application aurait permis et permettrait encore (soyons optimistes, nous le répétons) de sauver nos métiers et le service public de l'Education nationale.

Nous demandons :

- le retrait immédiat des réformes en cours dans l'Education nationale
- de nouveaux programmes, mais des programmes créés en lien avec celles et ceux qui sont les mieux placés pour en parler : nous, les enseignant-es
- de meilleurs salaires, mais sans travailler davantage (y compris pour les AESH)
- de vraies formations, mais pas au détriment de nos congés
- de meilleures conditions de travail mais aussi un dispositif complet de Santé au Travail
- du travail pérenne pour les maitres délégué.es via un réel plan de résorption de la précarité et un pool de profs titulaires remplaçant-es